

Divorce en Algérie: 14. 000 cas après seulement trois mois de mariage

Echorouk en ligne- 09.02.2010 Par : Belkacem. H / Benyahia Hakim



Les tribunaux algériens enregistrent annuellement 14 mille cas de divorce, après trois mois de mariage seulement, qui commence habituellement durant la saison estivale pour prendre fin en hiver. Dix mille cas de divorce se font par consentement des deux parties, contre 3500 cas demandés par la femme.

- Tels sont les chiffres avancés par le ministère de la justice, assorti d'un résultat inquiétant concernant le phénomène du divorce de jeunes femmes âgées de moins de 20 ans, et cela se traduit par des conflits de la garde et de pension entre les nouveaux mariés à l'intérieur des tribunaux.
-
- Madame Madani Nassima, activant au sein de l'association nationale appelée « la femme en contact » a révélé que 90% des plaintes et les qu'ils ont reçues sont liées au phénomène du divorce de nouveaux mariés. Et pour cause, des dizaines de jeunes femmes ne dépassant pas les 20 ans, et qui sont en instance de divorce après quelques mois de mariage, ont pris attache avec l'association l'informant qu'elles se retrouvent dans les tribunaux pour essayer de récupérer leurs droits bafoués, et leurs honneurs abusés par des jeunes hommes, qui font du mariage un jeu et une aventure qui se résume en un plaisir sexuel et rien d'autre.
-
- Et pour un simple malentendu ou un faux problème, ces derniers rejettent leurs responsabilités et décident d'une séparation en demandant le divorce sans se soucier de son partenaire, qui d'habitude est jeune, et si elle a des enfants se retrouve dans les couloirs des tribunaux demandant son droit et les droits de ses enfants, que ce soit en terme de pension ou bien le logement. Madame Nassima ajoutée que le plus grand problème, qui est derrière un divorce anticipé, est lié à l'honnêteté, c'est-à-dire que chacun d'eux essaye de cacher son vrai visage, laissant ainsi la place à beaucoup de choses, qui se traduisent par des sentiments de déception et de dégoût pour les deux parties.
-
- Poursuivant dans le même contexte, l'oratrice a indiqué que le rôle de l'association est d'orienter la victime et de lui faire connaître ses droits, et si jamais elle se retrouve sans domicile, elle est orientée vers l'un des centres d'hébergement connus, à l'image du centre dit « la femme en détresse » sis à la place du 1er mai, et le centre « Darna » sis à El Mohammedia.

Commentaires (41 envoyés):

zina : algérie

il n'y a pas que les jeunes couples qui divorcent le démon de midi c'est dans la cinquantaine je vis le même problème et pourtant je suis grand mère. comme on le dit chez nous je suis sortie les mains sur la tête avec un jeune homme de 30ans malade mental qui vit dans la rue je n'ai rien eu jusqu'à présent après plus de 30ans de mariage. nos hommes sont faibles et nos jeunes filles n'ont pas de valeur et se précipitent sur le premier venu même si ce dernier est grand père

hordd : dzr

A qui la faute ? Croyez moi les "egyptianeries" diffusées sur nos écrans sont pour beaucoup dans cette calamité deferlante de divorces . Nos petites femmes croient bêtement que l'algerien ressemble à l'adipeux égyptien qu'elles regardent à longueur de journées sur leurs petits écrans mais qu'elles sachent que nous autres algeriens nous avons le sang chaud et nous n'acceptons jamais l'affront que les égyptiennes réservent à leurs flegmatiques époux . Combien de fois avons-nous vu et entendu une grasse égyptienne demander avec mépris à son gras époux de la répudier s'il était un "hommes" !!! et croyez-moi les épouses algeriennes singent ces inepties et repetent les mêmes phrases à leurs epoux et vu que l'algerien est homme vrai pas un lâche masri, dans un élan de colère profère la fatidique phrase "raki metalga" ou encore et à l'égyptienne cette fois-ci "anti taliq" c'est à ce moment là que la conne se rend compte qu'elle a commis l'irreparable en poussant son homme au bout de sa patience!!!!

anis : algerie

le divorce chez nous est devenu monnaie courante comme les filles sont proteges par la loi qui leur permet d avoir 12000 dinars par mois pour le loyer et 5000bdinars pour chaque enfant pension alimentaire surtout si cette derniere travaille elle aimerait tant avoir le divorce pour etre libre de leur mouvement et avoir des relations sexuels avec l homme qui leurs plait

main : algerie

. يسبب هلاك الإسر .
. الهمجي على نفسيات افراد المجتمع و خا صتاً النساء سوف نرا بعدا سنوات اثر الطلاق
(اعدتها اعدت شعباً طيب الاعراق قال الشعر (الام مدرسة اذا
. زمان كانوا معندهم والو وحمدين ربي
. يعرفو الطلاق و لا المحاكم ما
الكبار كانوا يدوسو ويولو كان الحشمة والقدر للرجال و

mohammed oran : algerie

allah yesster al3akaieb. rendez à l'homme sa dignité mais non les femmes trouvent du boulot et l'homme reste à la maison et de la commence les problemes. Madame a un logement LSP et monsieur rentre avec la taille comme on dit chez nous. On est pas loin du feuilleton égyptien dt parlait le lecteur ds le 2° commentaire.

Louisa : France

IEducation par l ecole,la famille et l environnement(TV aussi)sont tres importants pour la future vie conjugale

des adolescents.Les programmes tele debiles sont parfois tres nefastes tels ces mousalsal qui ne presentent que des guerres ouvertes dans les familles. Des disputes d un autre age entre un mari et sa femme ou les enfants et leur parent ,enfin que des conflits.A force de voir ces

mousalsal surtout Egyptiens

le simple Algerien pensent que la vie est faite ainsi et c est parti a la pratique dans son propre environnement,

la famille se déchire,se disloque...et les tribunaux se remplissent,c est la catastrophe.Donc aux responsables de faire de telle sorte pour que la Tv reprenne son vrai role c est celui d informer,d instruire et de distraire les citoyens.Une societe a IRRESPONSABILITES illimitées n a pas de place en Algerie.

sh : algérie

moi je comprend qu'il puissent y avoir autant de cas de divorce, c'est normal les filles et même les garçons se marient de plus en plus en jeune.alors que la plupart d'entre eux ne sont pas assez mures pour assumer une vie de couple et des enfants ils se précipitent dans le mariage croyant que ça va être comme dans les films.

le mariage ce n'est pas un jeu, ce n'est pas par ce que toutes mes copines ce sont mariées que je dois en faire autant..c'est stupide de penser de la sorte, le mariage c'est le choix de toute une vie si on es pas sure de nous, ou qu'on fait ce choix sur un coup de tête ou juste pour faire plaisir à notre entourage c'est normal que ça finissent en divorce.

et il ne faut pas jeter la responsabilité sur l'homme ou la femme, moi je pense que dans presque tout les cas les deux sont fautifs.

voilà avant d'agir faut toujours réfléchir!!

mauricelebeau : jijele algerie

ma petite analyse sociologique est la suivante:

le jeune algérien comme moi d'ailleurs, qui comme une tortue à déjà du mal à se déplacer, et encore avoir de la responsabilité telle-que les enfants dans un bled pareil sans aucune couverture sociale, c'est une vraie forme de suicide collectif!

Rouki : Algérie

Alors ayant lu l'article en arabe, je me permet d'intervenir sur cet espace. Dans l'article, le journaliste cite deux cas qui hélas prédominent dans notre société. L'homme âgé de 42 ans épousant une jeune et belle fille de 19ans, en calculant l'écart ça fait tout de même 23ans, ne dit on pas en adage local li faytek blila faytek bhila alors que de dire de 23*365 nuits? la raison de la dispute et du divorce étaient des plus ridicules, l'homme fatigué demandant le manger, s'est vu sa demande refusée deux fois de suite, la première fois l'épouse réponds "va te faire à manger tout seul comme un grand" la seconde est que "je regarde mouhaned" le comportement de la fille est normal, c'est un comportement d'une adolescente immature non prête a la vie conjugale, le deuxieme exemple cité par le journaliste est le même l'homme ayant 39ans, la femme 19 qui a taquiné son épouse malheureusement trop jeune pour accepter la blague de son époux. Tout de même c'est quoi ces parents qui laissent de jeunes adolescentes épouser des hommes aussi âgés, je puis comprendre que pour ces vieux garçons, la fait d'avoir une épouse jeune prouve leur "virilité" mais je ne comprends point l'attitude des parents sensés proteger leurs progenitures. A la fin ygoulek el 3ars lila ou dbartah 3am, ça c'est une vide entière a partager avec quelqu'un ce n'est pas du jeu.

mohamed forever : Algérie

pour moi l'age déterminé de mariage chez l'homme est à partir de 30 ans , chez la femme à partir de 23 ans, alors 30-23 c'est l'age idéal, avant cet age ça devient un jeu parce qu'ils ne savent pas c'est quoi la vie conjugale exactement.

samyr : france
salam

revenons au code de la famille originnaire de 1984 tiré de la charria
Donc du coran!

Hadj Reghis Bentroudi : Vancouver B.C.CANADA

d,apres mon analyse on devrait carrement interdire la projection des films egyptiens sur les ecrans de la TValgerienne car il y,a des depassements et incitent les jeunes couples maries depuis a s,engager dans la meme voie du delit je veux dire le divorce avec toutes les consequences nous prions Dieu tout puissant de les guider car si ces couples venaient a avoir des enfants qui va encaisser les emfants seront eleves loin de l,affection des parents et la mere serait incapable de leur donner le chemin a suivre donc a bon entendeur Salut sans rancunes.

tamara : algerie

plutot à la femme de algerienne de reprendre ça place habituelle et d'arreter de se comporter comme des divergondées

soria : algeria

Tout est question d'éducation et oui metons un peu de plomb dans la tête des gents et des générations! je me permets d'intervenir c'est bête mais nous sommes dans une société si une femme dépasse les 25 disons 28ans elle n'a plus bcp de chance de se marier et oui les hommes veulent des jeunes de 16/18/20ans c'est bête alors c'est la course au mariage on s'encombre pas des études ou autres ...et oui elle ne savent même pas s'occuper d'elle entent que femme et je ne vous parle pas de tenir une maison ... les hommes les choisissent je ne sais pas presque inculte stye sois belle est conne ou alors belle et tais toi "je ne veux pas une fille de l'université ou du lycée"des bêtises pareil j'en ai entendus de bien belles le soir c'est dinner lit aucune discution peu apres c'est la course au bébé sans réfléchir il va etre un bon pere ou pas et moi suis je capable d'élever un enfant ces questions ne se posent même pas et je ne vous parle pas de l'éducation de leur enfants c'est mini mini enfin pauvre société je serai pour voter une lois pour limité le mariage précosse vers les 21/23ans je trouve ça bien comme ça les filles auront un peu de temps devant elles pour se mettrent du plomb dans leurs petites têtes et envisager les études et formations au lieu de planifier comme trouver un mari qui a piqué celui des autres....

Keram : Algerie

juste une idée a exprimer...moi même je suis un ex marié et franchement je ne pensais pas un instant que j'allais divorcer avant de le faire...svp arrêtez de mettre systématiquement les femmes dans le banc des victimes! chaque divorce est un cas et ces mult cas sont inexorablement liés à plusieurs maux dont souffre notre société. Commençons p-e a devenir sincère et authentique avec nous meme puis dans nos rapports avec les autres, mon ex est reparti vierge chez elle après un an de mariage, ça ne l'a pas empêcher de tenter de me salir auprès du juge

lamia : algerie

j'ai lu tous les commentaires chacun de vous a raison et ses raisons.pour moi c'est tout un autre problème qui se pose,celui de l'Éducation,notre société a un déficit énorme en terme d'éducation.Comment voulez-vous que des parents dépourvus de tout sens d'éducation,engendrent des enfants sain d'esprit.Nos enfants ne sont pas préparé à assumer leur propre vie , se sont des éternels adolescents,et adolescentes.et j'en passe.et dans tout ça,il y a aussi le grand problème de l'honnête qui se pose ,et non pas entre le couple ,même entre

les belles familles respectives et j'ajouterai aussi et ce qui aggrave le plus cette situation ,la dot, les dépenses faramineuses-du mariage et la foutue tassdirat alors je vous en supplie ayez un peu de jugeote avec tout cet argent dépensé pendant et après le mariage utilisez le pour bâtir un bon foyer heureux et fonder une famille sereine pour a la fin avoir des enfants sains de corps et d'esprit

adeliano kabyliano

le phenomene du divorce a augmenter a cause de la materialisation de la societe algerienne le sfilles parle que de touargue B.M.Wet j'en passe il n'ya plus d'amour il ne faut pas oublier la musique rai cabaret qui incite ala debauche trahison adultaire ;;;;;;;;

djamil : Algérie

Le mmariage et le divorce ont été banalisé et le divorce est devenu un phénomène social dramatique.Le chiffre de 14000 cas après 03 mois de mariage témoigne de l'irresponsabilité parentale et de la société... .La "société doit agir pour freiner cette " hémorragie" aux conséquences sociales dramatiques. Le divorce induit la naissance d'autres mots sociaux qui pervertiront la société.

Les parents doivent agir pour protéger leurs enfants ; Ils doivent "former" leurs enfants au mariage qui n'est pas un jeu... . Notre société semble "s'occidentaliser" à une vitesse vertigineuse.Une famille se construit sur ses valeurs et non sur le mimétisme aveugle. Les spécialistes de la question sociale doivent apporter leur contribution à l'étude approfondie de ce phénomène et informer et sensibiliser à travers des tables rondes à la TV... . Ce n'est pas un sujet tabou. Agissant vite!

harbouch : algerie

la devource est une conflit socielle

hoss : France

voila le resultat de droit des femmes et la modification de code de la familles qui ne se fait pas attendre aujourd'hui la femme a moins de droit qu'avant dévalorise et sons reperd moi je donne un cons seille a tout les jeune marier a la femme de se comporter comme sa maman elle le faisait avant et l'homme d'etre sérieux surtout ci il ya des enfant

hoss : France

en ne peu pas voler sons aille nous voulons faire comme les autre alors que nous avons pas la même histoire né la religion né civilisation nous somme existe il ya 50ans les autre de puis 1000ans garder surtout les pier a ter

khaled : algerie

pour moi c'est une affaire d'éducation,avant les mères disait a leur fille,ma fille occupe toi de ton mari et de tes enfants et soie une épouse qui obéie a son mari mais maintenant c tout le contraire on leur dit plutot surtout ne te laisse pas faire ma fille.

azza : algerie

je pense que c est a cause des mariage de la rue , la liberté sans limite donnée aux filles et aux garçons à l' européenne par leur parents qui sont demissionnaires déjà dieu seul sait que la plupart de ces jeunes ce qu'ils passent comme aventures avant d etre sous le meme toit comme mari et femme .

zmane c'etait les familles qui decident de l union de leur enfants le mariage genere l'union des deux familles y a le niveau sociale qui compte beaucoup

citoyenne : algerie

le divorce est en augmentation quelquesoit l'age.la seule explication a ce phenomene ,c'est le décalage entre la société et ses idées archaïques et les attentes tres légitimes des femmes .malheureusement les couples ne découvrent çela qu'après le mariage ,il y a beaucoup de travail a faire pour que le mariage ne soit pas seulement ,une salle des fetes des toilettes ,des gateaux et un cortege

salamat : Canada

je pense que c'est la fin du monde mieux d'entendre des choses pareils sur les familles algériennes, pourquoi nous sommes rendu la? est ce le probleme de l'homme ou la femme ou bien la société ou bien meme le systeme? comment peut-on récupérer la vrai vie de famille algérienne, j'aimerais que tous le monde vivent comme monpere et ma mere qui ont plus de 50 ans de mariage et j'ai jamais vu ce genre d'affaire de conflit, sauvons cette societe en agissant positivement et trouver le boubou de cette maladie.

rym : montreal

les filles de maintenant a l age de 16 elles veule se mariée coute que coute je comprend pas, au lieu quelles cherche de finir leur étude ou faire 1 carier elles cherche pour se mariée très très jeune on dirais qu'elles pence que sais une bonne chose de se mariée très jeune, elles se retrouve après avec une grande responsabilité envers le marie et les enfants et la belle famille c très dure puis a l age de 20 elle se trouve déjà avec 1 titre de divorcée avec 1 bb c très grave sa puits c la catastrophe pour elles et âpre elles va regrettée de ne pas penser a se faire construire puis le mariage viens ensuite

h dino : montreal

les algeriens sont devenue materialiste.je suis desolè m cè la verité.
lahouadj.fkoor.les gents de maintenant veulent petè plus haut que leurs cue.
pour ce mariè en algerie il vous faut un coffre de bank.mafihch el baraka.
notre prophete nous a donnè des consignes.j`ai conue un couple il se sont fiancè.parce que en lè a promis A.D.L .ne rier pas c`il vous plait apres `8 ans il n ont pas eux le logement de la A.D.L de mon c...
alors en done des appartement a des jeune fille.fkoor ou dik y dire .
lahram sahal.lahlal tres dificiel en algerie...daumage envoirrrrrrrrrrr

Algéroise : Alger

Je n'aime pas que l'on compare avant/après, avant la femme était réprimée, elle n'osait même pas dire ce qu'elle pensait, elle était ignorante, ni éducation, ni rien, c'est normal elle acceptait tout en se la fermant, même si son mari la trompe, lui ment, la mal traite, ellah ghaleb houwa moula bitha... ce temps est révolue, finish, basta, la femme travaille, contribue financièrement, elle a des idée, une fierté, une dignité, l'homme pour elle est devenu moins k'un abris ou se cacher pour échapper une famille qui la réprime et dont le but est de la caser, elle en a plus besoin, une maison, elle peut l'avoir en travaillant, une voiture, elle peut l'acheter et la conduire, elle est plus dépendante de l'HOMME!!! ce qu'elle cherche au fait c'est quelqu'un qui l'aime et qui la respecte quelqu'un avec qui elle s'entend bien, qui la rend heureuse. L'homme est souvent très bien avant le mariage, il lui laisse croire qu'avec lui c'est le paradis, mais après le mariage, il ya des découvertes insensées, genre, ne t'habille plus comme ça, ne parle plus comme ça, ne fait plus ça... bon certes il ya des concessions à faire hadik bla mzya, mais vouloir changer cette femme radicalement c'est insensé!!! pourquoi l'as tu épousé si elle te plait pas comme elle est!!! donc ya des problèmes qui surgissent, et la femme de nos jours n'as rien a perdre, elle est indépendante et s'assume toute seule, elle d'envois balader c'est

normal... même chose pour les trahisons, les mensonges... donc je conseille à l'homme et à la femme de bien se connaître et de s'accepter mutuellement et surtout que l'amour soit grand et sincère avant de s'engager dans des plans foireux... merci

hocine : algerie

tant qu'on ne sait pas encore quel modèle de société nous voulons pour nous et nos enfants, ces problèmes resteront récurrents, que choisirons-nous? la modernité, la tradition, vivre dans ou en dehors des préceptes de l'islam, avec tout ce que ça implique comme conséquences pour les générations à venir là est tout le problème et il va falloir un jour ou l'autre l'aborder

CHEIKH : SOUGUEUR

Bonjour à vous tous.

je pense que c'est à cause des mariages de la rue, plus les deux Parents sont écartés.

troisièmes cas: Le Magistrat qui n'a aucune expérience dans le domaine des réconciliations, ils cherchent que le divorce.

la chose qui a changé nos jeunes

à mon avis: la première des choses, nos jeunes n'ont pas tété leur Maman.

ils ont tété le lait importé, fabriqué dans le monde entier ????

L'Enfant ne dort plus à côté de sa Maman, il a un lit à part, une chambre à part.
le hana et déjà disparu.

le jour du fiançailles, c'est la Fille, et le garçon qui fixe leur mariage, les Parents sont juste pour la forme, ils ne peuvent pas.

Ci les Parents eux-mêmes, ont décidé du mariage de leurs enfants
les divorces seront réduits à 80 pour cent.

aujourd'hui les mariages, ce fond comme des jeux, cache, cache.

Hajji Mohammed : Maroc(Grand Maghrib)

Par définition aucune personne ne se marie pour divorcer dans un délai déterminé. Le mariage est le lien sacré liant deux êtres différents soit par la religion ou par conviction; mais ils restent convaincus qu'ils peuvent bâtir un foyer sur la base de leurs compréhensions, et leurs visions des choses communes dont ils font l'objet de leurs unifications d'idées.

Le divorce étant la chose méprisable par DIEU, il reste la solution la plus logique autorisée par notre DIEU.

pourquoi on divorce? Pourquoi le nombre des divorces a augmenté d'une façon alarmante? Quelle est le rôle des familles dans ce phénomène? Qui sont les vraies victimes de cet état de devenir?

En réponse à la première question :

si les ressources de vivre se font

rare, suite à un arrêt de travail, et les difficultés financières deviennent insurmontables, avec l'absence des aides familiales ce mariage est sur la dérive, il est voué à l'échec.

D'autre part s'il y a une mauvaise gestion du foyer qui peut-être à l'origine des disputes interminables en ajoutant si le mari a des tensions extra-conjugales ce-ci peut conduire à la rupture. Aussi si le marié a des principes qu'ils l'ont désaxés de la bonne gestion de la maison. Je dirais aussi que l'absence du choix de la famille ou de son entourage soit du mari ou de la

marié est un élément favorable pour le divorce .

Dans les mariages qui nous ont précédé,

ceux de nos parents le choix de la marié ou du mari se portait sur les parents et les proches des deux futures familles .Aujourd'hui les choses ont changé on s'intéresse uniquement au deux intéressés ,plusieurs fois le mariage se fait en l'absence de l'une des deux ou de toutes les deux .Les anciennes règles de bases du mariages sont révolus et perdues de vu pour plusieurs jeunes .Avec le poids lourds des responsabilités conjugales ,la multiplication des problèmes quotidiens,et l'absence des solutions guident sur le droit chemin au divorce qui devient la voie inévitable

ou commence une autre affaire de procédure pour le divorce qui n'est nullement facile comme jadis, il demande du temps et des frais .

Revenant aux victimes de cette opération ,en l'absence d'enfants les choses sont moins senti par la femme surtout,mais en présence des enfants ,les problèmes de la garde ,les frais de la gardes les frais de la scolarisation surtout s'il s'agit d'une mère au foyer sans ressources et toutes les responsabilités qui se détachent de l'un vers l'autre souvent s'est la femme qui encaisse les frais négatifs du divorce .L'éducation des enfants reste de mise ,si le papa ne s'intéressera plus à ses enfants le risque de leurs dérapage est imminent,il doit assumer sa part de responsabilité.En cas de remariage des parents des enfants doivent être prise en considération s'ils veulent éviter

à leurs enfants de tomber dans la délinquance.

Efin le mariage,la constitution d'une famille ,avoir des enfants est le souhait de chaque individu homme ou femme (s'est la raison qu'ils ont tout deux MM Chacun),il faut sauvgarder l'honneur du mariage .

karim : algerie

salam alikoum

moi karim 30ans je me suis marié en 2008 et g une enfant de 1 ans. g eu des problèmes avec ma femme que j'ai remarqué qu'elle tien au divorce juste pour avoir ces sales droits: avoir un pension et pour avoir un logements(mariage basé sur tmaa) .

svp je veux une réponse en urgents est ce que en cas de divorce je serai obligé de lui fournir un habitat pour elle et mon enfants et que me conseillez vous a faire je suis totalement perdu. svp aidé moi ...merci

f.khaled : algerie belgique

Discours dépassé ça c'était peut être avant. Maintenant les femmes sont plus émancipées, elles préfèrent être seules que mal accompagnées. Elles peuvent donc endosser la responsabilité d'un divorce sans problème

rayan : algerie

tout d'abord c'est le mektoub qui dicte sa loi,car on est musulman avant tout,sa coince ,sa coince.pour moi la 1ère chose que doit faire la femme pour son mari c'est le soutenir et vice-versa,mais c'est surtout pour la femme que doit s'appliquer cette dernière,aussiles meres des epouses simmicient trop dans les affaires de leur filles,la plupart du temps elles les deroutes en faisant en sorte qu'elles tiennent les rênes.

pourmoi les meres sont a 75pour cent dans les divorces.

lucatonidz

et bein c a l'image du pays

mohamed : france

tout d'abord bonjour à tous,

le mariage et un projet ce n'est pas un jeu les femmes n'ont rien appris chez elles avec leurs mamans que des bêtises et le temps mort au lieu que les mamans jouent pas leurs rôles pour préparer leurs filles à cette événement qui est le mariage (dieu lui a donné un nom -EL MITHAK ET GHALIDE) donc dans notre société algérienne les familles sont cassées pas de communications ni de dialogue le père est marginalisé mis à part sauf pour les finances, quand la famille du mari se présente à la famille de la mariée le père surtout n'est au courant jusqu'à la dernière minute le malheureux papa il voit les fleurs qui arrivent chez lui puis la convocation pour se présenter à la mahkama voilà la réalité des choses soyons claires temps qu'il n'y a pas de considération et la consultation du papa la fille restera en danger devant sa ghoulé qui est le divorce, mon conseil à mes compatriotes c'est de revenir un peu en arrière parce que on va vite. et chacun doit regarder devant lui afin de mettre les points sur les I.

Mohamed : Algérie

Toutes les fois où il y a un divorce, on dit les droits de la femme ont été bafoués, son honneur détruit, les jeunes sont mal éduqués. Mais on va comme ça. Jamais un Journal, un Juge, un homme d'Etat, n'a dit Non c'est un scandale, l'honneur et les droits de l'homme aussi ont été bafoués.

La femme en Algérie a pris des zèles, tout le monde est d'accord sur ce point et l'état lui a octroyé beaucoup de droits, vous êtes avec moi.

Et le garçon, où sont ses droits de chef de famille. S'il empêche sa femme de sortir, on dit qu'il a tort de faire ça. S'il l'empêche de fréquenter d'autres garçons on dit qu'il est un arriéré. et Maintenant comme tout le monde le sait, la femme veut voyager seule, veut aller à la plage seule, veut habiter seule. Aller, Aller, si on laisse les choses comme ça dans 10 ans nous aurons que des bâtards en Algérie. Car aucune femme n'aura un mari et aura 2 ou 3 enfants. Et si cette femme veut quand même rester avec son mari, sa mère l'empêchera et la pousse à quitter le foyer. Un Ami à moi Avocat de profession, m'a dit un jour que les 80% des divorces sont causés par les mères des filles mariées.

C'est bien dommage, l'Algérie est un grand pays et s'il continue dans cette voie, tôt ou tard il disparaîtra.

Par ces lois scélérates qui donnent toujours tort aux hommes, regarder comme de milliers d'algériens se marient avec des étrangères

nelly : belgique

pourquoi vous mariés si c'est pour divorcé après 3 mois ? il n'y a pas de sentiments

lila : FRANCE

bonsoir Karim je suis très touché par votre Appel à l'aide si je comprend bien c'est votre ex femme qui a demandé le divorce dans ce cas il faut bien le préciser à votre "Avocat" ou informé le "juge" Normalement elle a droit à une pension, pour l'enfant si elle a le droit de garde en ce qui concerne le logement le "juge" va la conseiller de retourner chez ses parents puisque elle n'est pas capable de fonder une FAMILLE (BONNE CHANCE DANS TES démarches)

Massinisa : Allemagne

Salamu Aleikum!

L'Education par l'école, la famille et l'environnement (TV aussi) sont très importants pour la future vie conjugale.

beaucoup de jeunes qui prennent la tâche pas au sérieux. c'est ceux qui ne sont pas mûrs pour cette responsabilité.

ce qui aussi important les moyens de geré la vie quotidienne.
ce qui aussi tres important, dans la vie du couple., la patience joue un role tres important.
et ce qui est malheureux nos jeunes d'aujourd'hui sont infliancer par les medias et par les les
films Egypsiens que la TV algerienne mentre en permanente, jusqu'a ou par fois je me pose la
quetion suivante ... ou est notre culture? qui sommes nous? ou est notre propre valeur?
on tout les la chose est sure: Nos encetres sont ete pas comme ca. alors c'est heure et le
moment edial pour nous tous de combatre ce phenome qui ravage notre societe qui á sa propre
dignité et ces propres valeurs et Salamu aleikum! Tanmirt Tameqrant Chukren et Merci

Tribunaux algériens/ Divorce traditionnel et histoires rocambolesques

11.10.2009 Par Nouara Bachouche/Zineb A.



Des histoires vraies, assimilées à des films de fiction... Mariés au regard de l'islam et divorcés légalement, ou divorcés devant "Dieu" et mariés selon la loi... De nombreux couples qui vivent cette situation défilent quotidiennement dans les tribunaux. Le divorce traditionnel n'est pas reconnu par la loi sauf en présence de preuve. C'est pour cette raison que les avocats en appellent aux imams et aux exégètes afin de trouver une solution à cette problématique.

- Certains époux ont recours au divorce traditionnel et jouent cette carte en obligeant, à l'encontre des principes religieux, l'épouse à réintégrer le foyer conjugal, lorsque celle-ci demande ses droits devant le tribunal. Des maris fuient ainsi les contraintes matérielles ou tentent tout simplement de se venger de leurs femmes, d'autant plus que le tribunal demande que le divorce, traditionnel ou pas, soit appuyé par une décision de justice.
- Si le divorce est prononcé moins de trois fois, le problème ne se pose pas. Lorsqu'en revanche, le divorce est prononcé trois fois, le mariage est invalidé au regard de la religion, et le couple se retrouve au tribunal. Sachant qu'il est le premier responsable dans le divorce, le mari, dans ce cas précis, peut faire pression et se détourner de ses responsabilités matérielles et morales surtout s'il a des enfants. La femme elle, tente

de se venger, de chercher davantage de compensations, en demandant au mari de revenir au domicile conjugal ou de l'accuser d'abandon de famille, ce qui est d'ailleurs puni par l'article 330 du code pénal.

- Cette ruse se sert de la religion, déjoue la loi alors que l'union est considérée comme invalidée, du point de vue de l'Islam.
- C'est dans une pareille affaire de divorce traditionnel, que Meriem M. a perdu tous ses droits. Pendant une année, son époux Slimane a divorcé d'elle une multitude de fois, avant de recourir à la conciliation. Lorsqu'il prononça trois fois le divorce, Mériem, enceinte de jumeaux, quitte le domicile conjugal. Quand elle accouche, elle demande au père des enfants de verser la pension, sauf que Slimane l'avait précédée au tribunal, l'accusant de l'avoir quitté alors qu'ils étaient encore mari et femme devant la loi. Mériem n'a pas pu prouver le divorce traditionnel au tribunal, elle a perdu tous ses droits et ceux de ses enfants.
- Dans d'autres affaires, les époux sont les victimes. Ils prononcent trois fois le divorce, mais se retrouvent poursuivis pour abandon de famille !!
- Sur cette question et d'autres, comme la maternité ou l'héritage, le droit positif prime sur le droit légal, explique maître Ben Brahem. L'avocate va plus loin en expliquant que dans certains cas, le droit international passe avant, ce qui génère une crise éthique et juridique. Les spécialistes dans le domaine sont appelés à concilier entre religion et législation pour résoudre ce genre de problème.

Commentaires (4 envoyés):

zina : canada

le divorce en Algérie comme c'est courant ils disent qu'ils se basent sur le droit musulman je ne crois pas. la femme a toujours été lésée en algérie etsurtout si le mari est un haut fonctionnaire, pauvre dame!!elle n'aura rien même si elle a des enfants et des enfants malades. Les algériennes sont victimes d'injustice je vis cette injustice les avocats ne défendent pas les femmes des hauts fonctionnaires.

et si un avocat prend l'affaire il est incompetent et conciliant avec la partie adverse il a peur lui aussi

samia : alger

bjr à tout le monde.

de jour en jour nos familles se heurtent à ces pratiques sraibreuses, fautes de beaucoup de facteurs, la société a tendance à perdre de ses valeurs, rien n'est sacré, ni mérite un sacrifice, personne ne sait plus comment agir au bon moment, ce qu'on peut déduire, c'est nos jeunes ne savent pas se marier ni c'est quoi la finalité de cette union, le mariage ce n'est une fête et une nuit du plaisir, il faut revoir tout ça, quite à faire appel aux hommes de la religions, les hommes de législation, afin d'instaurer les bases, de toute demande en mariage, assumer, et faire face a tout conséquence, les dégats des divorces, c'est pareil pour les accident de circulation, on ne peut rien récupérer, c'est un grand gachit,

un couple désunis, appel à tout les mots de la société, vagabandage, prostitution, misère, maladie, voyoutisme, etc, la liste est longue, il faut que ca devienne une priorité à tous les niveaux, sur tout les plans, il faut que tout le monde s'implique, on ne peut prétendre une société harmonieuse, alors que ses individus sont

c'est l'affaire de tous!

halim : paris

BJR;voila moi j'ai le meme cas.

la loi algerienne né p claire du tout;

on a vue que bcp d femmes aimes dévorer avec tort; alors que la justice donne le pouvoir a eux;on prinssipe la femme elle peut p débarasser de son conjoing son sa présense;moi j'ai vue des cas plus grav.

titi : belgique

super